



Rapport annuel 2023



Mot de la présidente



La collaboration est intrinsèquement ancrée dans le travail d'Ingénieurs Canada, et 2023 a souligné la nécessité et la valeur de partenariats solides. Au cours de l'année écoulée, nous avons été témoins de nouveaux progrès technologiques, d'une intensification des indicateurs des changements climatiques et de plusieurs changements réglementaires. Compte tenu de la prévalence de telles transformations dans notre société et notre profession, l'uniformité des pratiques et des processus concernant le génie au Canada est impérative. L'ampleur et la profondeur des activités qui ont eu lieu au cours de la dernière année sont décrites dans le présent rapport. Je profite de l'occasion pour souligner de quelle façon nous avons tiré parti de cette collaboration dans plusieurs domaines importants.

Dans le but de renforcer l'harmonisation et la collaboration entre les organismes de réglementation du génie, nous avons tenu des consultations individuelles avec eux pour déterminer les possibilités et les obstacles à cet égard. Nous avons entendu un grand enthousiasme en faveur de la collaboration et de l'harmonisation dans tout le pays. Par la suite, nous avons rédigé un Énoncé de collaboration — un document solidifiant l'engagement des organismes de réglementation dans un partenariat à long terme —, qui doit être signé par ces derniers en 2024.

En même temps, le projet Avenir de l'agrément en génie (AAG) a adopté une approche riche et collaborative pour examiner le système d'agrément existant, comprendre comment il répond aux besoins actuels et envisager comment il peut tracer une nouvelle voie à suivre pour l'avenir de la profession. Les jalons de 2023 ont été marqués par deux événements de mobilisation importants qui ont réuni des membres du milieu du génie, Ingénieurs Canada, Doyennes et doyens d'ingénierie Canada et des organismes de réglementation du génie. Le fait de continuer à faire participer des voix nouvelles et expérimentées au projet s'avère inestimable pour comprendre les améliorations possibles au système canadien d'agrément.

Ensemble, nous avons fait un grand pas dans notre initiative 30 en 30 pour faire croître la représentation des femmes dans le domaine du génie. En plus de trois séances virtuelles, nous avons organisé la conférence annuelle 30 en 30 avec des séances préparatoires à notre première conférence en personne à Halifax — un rassemblement des champion.ne.s 30 en 30 et de chefs de file de la profession d'ingénieur qui travaillent activement à l'équité entre les genres. La conférence a rassemblé 140 participant.e.s pour bien comprendre et communiquer leurs idées concernant l'équité, la diversité et l'inclusion dans les milieux de travail du génie.

S'inspirant de nombreux concepts et points de vue créatifs, nous avons lancé la campagne Construire l'avenir, une campagne nationale visant à inspirer la population du Canada à élargir sa perception des ingénieurs. La campagne a généré plus de 235 millions d'expositions à la télévision et sur les plateformes numériques. Avec une telle visibilité, j'ai hâte d'observer l'effet durable de cette campagne en cette année 2024.

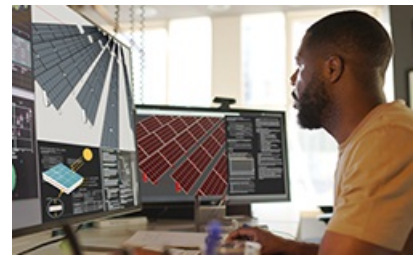
En 2023, nous avons confirmé qu'une communauté du génie prospère dépend de la collaboration. La fusion de nos idées, de nos compétences, de nos connaissances et de nos points de vue constitue une force. Elle stimule l'innovation et la créativité en plus de nous aider à relever les défis de notre profession. Continuons de promouvoir et de favoriser la collaboration tout au long du chemin que nous parcourons au sein du paysage changeant de notre profession.



Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément



Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation



Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie



Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30



Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice



Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence



Objectif fondamental 1 : Agrément



Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation



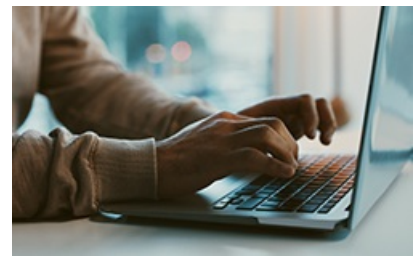
Objectif fondamental 3 : Services et outils



Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux



Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral



Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils



Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale



Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement



Objectif fondamental 9 : Diversité et inclusion



Objectif fondamental 10 :
Protection des marques
officielles



États financiers

Priorité stratégique 1.1 : Examiner et valider le but et la portée de l'agrément

Ingénieurs Canada révise en profondeur le système d'agrément dans le cadre du projet intitulé Avenir de l'agrément en génie (AAG). Nous examinons les pratiques exemplaires en matière de formation des ingénieurs, la collaboration avec les organismes de réglementation et les parties prenantes pour voir s'il y a une volonté d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice et de mettre à jour le but de l'agrément.

En 2023, nous avons élaboré des concepts concernant le but de l'agrément et l'exigence de formation universitaire pour l'obtention du permis d'exercice. Diverses options ont été étudiées au moyen de simulations virtuelles qui ont mobilisé plus de 80 personnes du milieu du génie. Les résultats des simulations et les renseignements recueillis précédemment, comme les rapports d'analyse comparative, ont servi à rédiger ces concepts préliminaires.

De septembre à novembre, ces concepts ont été communiqués aux organismes de réglementation de tout le pays, à Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC), au Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) et au Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) lors de consultations en personne qui avaient pour objectif de recueillir des commentaires sur les concepts, les possibilités et les défis qu'ils présentent et d'avoir une compréhension solide des grandes questions entourant les changements par rapport au système actuel. Plus d'information sur cette priorité stratégique est disponible dans le site Avenir de l'agrément en génie.

En 2024, nous ferons une compilation des points à retenir concernant les plus récents engagements avec les organismes de réglementation, DDIC, le BCAPG et le BCCAG, ainsi qu'aux mesures prises dans le cadre du projet en 2024 en vue de produire le rapport final sur la voie à suivre. La mise en œuvre de ce travail continuera dans le Plan stratégique 2025-2029.

Priorité stratégique 1.2 : Renforcer la collaboration et l'harmonisation

Une partie de notre mandat consiste à agir comme intermédiaire entre les organismes de réglementation du génie. Afin d'obtenir un engagement à long terme en ce qui touche la collaboration et l'harmonisation en matière de réglementation, nous travaillons avec les organismes de réglementation, pour signer un énoncé qui officialisera leur engagement à collaborer dans les domaines de réglementation. Nous cherchons également à déterminer les domaines de réglementation qui pourraient faire l'objet d'une harmonisation pancanadienne.

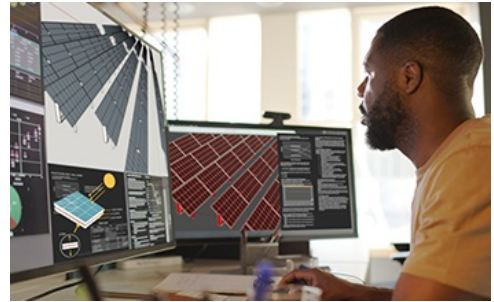
En 2023, nous avons tenu des consultations individuelles avec les organismes de réglementation pour déterminer s'il y avait un intérêt pour l'harmonisation à l'échelle du pays. Non seulement avons-nous confirmé leur volonté de collaborer, mais nous avons aussi cerné des domaines de réglementation possibles pour les prochaines années. De plus, nous avons consulté les président.e.s et les chefs de la direction au cours de l'automne pour rédiger les fondements de l'énoncé de collaboration. Enfin, nous avons rédigé une ébauche d'énoncé de collaboration que nous avons envoyée aux organismes de réglementation pour consultation.

En 2024, nous nous attendons à ce que les membres signent l'énoncé de collaboration. Nous commencerons également à travailler aux domaines d'intérêt cernés par les organismes de réglementation. Enfin, dans le cadre du plan stratégique 2025-2029, nous officialiserons un mécanisme visant à sélectionner les prochains domaines d'harmonisation de la réglementation.



Priorité stratégique 1.3 : Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie

Le nombre de disciplines du génie continue d'augmenter et ces dernières, d'évoluer. Ingénieurs Canada soutient les organismes de réglementation en leur fournissant de l'information sur les domaines nouveaux et contemporains d'exercice du génie et sur les domaines d'exercice se chevauchant. Cette année, nous avons publié un nouveau document de recherche réglementaire sur le génie énergétique. Nous avons également fait la promotion du rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines d'exercice au moyen d'énoncés de principe nationaux existants et nouveaux, et ce, grâce à nos efforts de représentation auprès du gouvernement fédéral.



En 2024, nous publierons un deuxième document de recherche sur l'apprentissage machine et science des données. Nous publierons également un nouvel énoncé de principe national sur le rôle des ingénieurs dans les nouveaux domaines d'exercice du génie.

Priorité stratégique 2.1 : Accélérer l'initiative 30 en 30

Depuis de nombreuses années, Ingénieurs Canada est à l'avant-garde des efforts visant à faire croître la représentation et le maintien en poste des femmes en génie. En 2014, nous avons lancé l'initiative nationale 30 en 30, qui fixe l'objectif voulant que 30 % des ingénieurs nouvellement diplômés soient des femmes d'ici 2030. Au cours des cinq dernières années, le nombre de femmes inscrites à des programmes de premier cycle en génie et qui obtiennent leur diplôme continue d'augmenter. Le nombre d'ingénieures nouvellement diplômées a également augmenté au cours des cinq dernières années, ainsi que le nombre de femmes dans la profession. Aujourd'hui, elles représentent 15 % de la profession, comparativement à 13,5 % il y a cinq ans. Elles représentent également 19,2 % des ingénieurs nouvellement titulaires d'un permis. De plus amples renseignements se trouvent dans notre Rapport national sur les effectifs.



Pour améliorer la visibilité de ce travail stratégique, Ingénieurs Canada a livré une présentation au Women in Engineering Summit (WES) et à l'événement de l'Université Concordia intitulé Femmes en ingénierie — expérience de lancement de carrière (FEI-ELC). Nous avons également animé une table ronde sur le thème « Accueillir les femmes dans la profession » dans le cadre du sommet virtuel ADVANCE : Women in Engineering organisé par Canadian Consulting Engineer, ainsi que sur le thème « L'ingénierie pour la vie » dans le cadre des réunions de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI).

En mai 2023, Ingénieurs Canada a organisé trois événements virtuels et un sommet national en personne à Halifax pour promouvoir des discussions sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) au sein de la profession. Nous avons mis sur pied un Groupe de travail sur les employeurs chargé de développer le Programme de champions des employeurs d'ingénieurs et continué de publier notre bulletin mensuel 30 en 30 en plus de poursuivre nos travaux pour développer notre prochaine stratégie de recherche nationale. Nous avons également publié une mise à jour du guide Gérer les transitions afin d'appuyer la création d'environnements sécuritaires, ouverts et inclusifs pour veiller à ce que les congés parentaux soient des expériences positives et agréables.

En 2024, nous prévoyons un événement virtuel et un autre en personne sur le thème « Transformer les connaissances en actions au profit de l'équité des genres dans le domaine du génie ». Nous continuerons également de diffuser de l'information à l'échelle du pays en travaillant au programme des employeurs exceptionnels, et nous publierons la stratégie nationale de recherche et les rapports sur Parcours vers l'INGénierie et le rapport sur les femmes dans des postes de dirigeantes.

Priorité stratégique 2.2 : Renforcer la confiance et la valeur du permis d'exercice

En 2023, Ingénieurs Canada a lancé une nouvelle campagne qui inspire les Canadiens et les Canadiennes à voir les ingénieurs sous un nouveau jour. Avec de nouvelles publicités télévisées, un microsite et du contenu numérique, la campagne « Construire l'avenir » montre comment les ingénieur.e.s créent des solutions qui font une différence dans notre monde.

Conçue en collaboration avec les organismes de réglementation du génie du Canada, la campagne utilise des blocs de construction — un outil familier et bien compris — pour inviter la population à élargir sa perception des ingénieur.e.s en tant que personnes qui bâtissent un monde meilleur. À l'aide d'une série de constructions créées numériquement, la publicité télévisée illustre comment les ingénieur.e.s tirent parti de la créativité et de l'innovation pour trouver des solutions à des problèmes quotidiens comme l'efficacité énergétique et la croissance intelligente, ainsi que pour favoriser des progrès extraordinaires en matière de traitements médicaux et d'infrastructures résilientes. Elle a remis en question les stéréotypes relatifs aux ingénieurs, en veillant à ce qu'une représentation diversifiée ait la priorité tout au long de la campagne.



Cette campagne a été lancée en avril et a été largement diffusée à la télévision, notamment au cours de certaines des meilleures émissions de télévision en français et en anglais. Elle a été appuyée par une promotion numérique dans les médias sociaux, sur YouTube et par des publicités sur les principaux sites de nouvelles et d'affaires courantes.

Dans l'ensemble, la campagne a dépassé nos attentes, avec plus de 235 millions d'expositions à la télévision et en ligne — il y a eu 50 % plus d'impressions que prévu, et plus de quatre fois les clics estimés. Les visites du site Web ConstruireAvenir.ca ont été quatre fois plus nombreuses qu'attendu.

En entamant l'année 2024, nous sommes persuadés que le concept de Construire l'avenir interpelle la population canadienne et nous étudions les possibilités de faire croître l'engagement du public.

La campagne de marketing a été appuyée par la mise au point de ressources de communication qu'Ingénieurs Canada et les organismes de réglementation peuvent utiliser pour communiquer de façon uniforme la valeur du permis d'exercice du génie à l'échelle du pays.

Parcours vers l'ingénierie

En plus de la campagne nationale de marketing, Ingénieurs Canada a mis sur pied un nouveau portail intitulé Parcours vers l'ingénierie en 2023. Ce programme est une ressource qui permet aux étudiant.e.s et aux diplômé.e.s en génie d'acquérir des connaissances sur le processus d'obtention du permis d'exercice et de créer une communauté de pratique qui peut les soutenir dans leur parcours. Le site présente des renseignements, des événements et des liens pour aider les diplômé.e.s en génie à chaque étape du processus d'obtention du permis d'exercice, et au-delà. Il a été lancé au cours du premier trimestre de 2024.

Priorité stratégique 3.1 : Maintenir notre engagement envers l'excellence

En 2023, les efforts d'Ingénieurs Canada étaient axés sur le maintien de notre culture d'amélioration continue. Nous avons pris des mesures pour rationaliser les processus de planification annuelle et nous nous sommes préparés à présenter une demande de certification à Excellence Canada.

En 2024, nous espérons présenter notre demande, participer à un processus de vérification externe et obtenir la certification de niveau Platine d'Excellence Canada. L'obtention de cette certification fournit des preuves externes tangibles que nous continuons d'être un organisme très performant, donne l'occasion de célébrer nos réussites et confirme notre harmonisation avec les pratiques exemplaires actuelles sur trois cycles ou plus.



Objectif fondamental 1 : Agrément

Par l'entremise du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie, Ingénieurs Canada agréé les programmes d'études de premier cycle offerts par les établissements d'enseignement supérieur (EES) canadiens au nom des organismes de réglementation. À cette date, il y a 307 programmes de génie agréés, répartis dans 44 EES du pays. En juin, le BCAPG a pris des décisions d'agrément concernant 78 programmes offerts par 24 établissements dans tout le pays. C'était la conclusion du cycle de visites d'agrément 2022-2023, le plus important de toute l'histoire du BCAPG. Entre l'automne 2023 et le printemps 2024, les équipes de visites d'agrément se rendront dans 13 établissements pour aller à la rencontre de 30 programmes.



En 2023, nous avons achevé le développement de Tandem, notre nouveau système infonuagique de gestion des données d'agrément, et nous avons commencé à préparer les EES qui accueilleront une visite en 2024-2025 à soumettre leur demande d'agrément au moyen du nouvel outil. Conformément à notre engagement d'apporter des améliorations fondées sur les données aux politiques et aux procédures d'agrément, le rapport sur la responsabilité en matière d'agrément de 2023 a été publié avec une série de recommandations. En même temps, la mise en œuvre des recommandations du rapport de 2022 a progressé, notamment par la rédaction de descriptions de rôle pour les membres de l'équipe de visites et les membres du BCAPG. Nous avons également effectué une analyse comparative entre les qualités requises des diplômé.e.s du BCAPG et le Cadre d'évaluation des qualités requises des diplômé.e.s et des compétences professionnelles de l'International Engineering Alliance, ce qui nous aidera à mettre au point une feuille de route pour veiller à ce que notre système d'agrément demeure substantiellement équivalent à celui d'autres signataires de l'Accord de Washington.

En 2024, nous nous attendons à recevoir des demandes de visite de 95 programmes de 21 EES pour l'année 2024-2025. Nous continuerons d'avoir recours à Tandem en offrant de la formation et du soutien aux EES et aux bénévoles qui utiliseront le système pour la première fois. Nous continuerons de recevoir la rétroaction et de déterminer les améliorations futures à apporter en fonction des commentaires des utilisatrices et utilisateurs finaux. Enfin, le BCAPG publiera son rapport final sur les modifications possibles à apporter au système d'agrément pour soutenir l'initiative 30 en 30 à l'appui de la priorité stratégique Accélérer l'initiative 30 en 30.

Objectif fondamental 2 : Relations avec les organismes de réglementation

En réunissant les organismes de réglementation et en échangeant des renseignements sur les politiques, les procédures et les pratiques, nous favorisons la collaboration et l'harmonisation en matière de réglementation à l'échelle du Canada. En 2023, nous avons tenu des réunions avec les chefs de la direction ainsi que le personnel des organismes de réglementation responsables de l'admission, de l'exercice, de la discipline et de l'application de la loi, des communications, des finances, des TI. Ensemble, tous ces gens travaillent également à des outils facilitant la mobilité à l'échelle du pays, comme, entre autres, la Base de données nationale sur l'adhésion et l'évaluation sur la base des compétences.



En novembre, Ingénieurs Canada, conjointement avec les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie, a envoyé une lettre à Danielle Smith, première ministre de l'Alberta, exprimant son opposition contre la décision de son gouvernement de modifier la loi de cette province de façon à autoriser l'utilisation du titre « ingénieur » par des personnes qui ne détiennent pas de permis d'exercice. Le fait de limiter l'utilisation du titre ingénieur.e aux titulaires de permis assure la confiance du public et sa sécurité, car il indique clairement qui a la compétence d'exercer le génie et accorde un recours au public en cas de défaillance technique.

Objectif fondamental 3 : Services et outils

Bureau canadien des conditions d'admission en génie

Sous la direction du conseil d'Ingénieurs Canada et en consultation avec les organismes de réglementation, le Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) rédige et tient à jour des guides nationaux, des documents et des programmes d'examens qui favorisent l'évaluation cohérente des compétences en génie et de son exercice partout au pays. Ces documents sont créés et conservés afin que le personnel des organismes de réglementation, les détenteurs du permis d'exercice et les candidats au permis puissent en bénéficier.



En 2023, le BCCAG a rédigé, mis à jour et publié les documents suivants :

Nouveaux documents

- » Nouveau guide public sur la consultation et la mobilisation des Autochtones, à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie
- » Une nouvelle étude de faisabilité du BCCAG sur les meilleures méthodes d'évaluation de la formation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG

Documents révisés

- » Guide sur la bonne moralité
- » Document d'Ingénieurs Canada sur l'exercice dans le domaine du génie logiciel
- » Programme d'examens sur les études complémentaires
- » Programme d'examens de génie chimique
- » Programme d'examens de génie électrique
- » Programme d'examens de génie mécanique
- » Programme d'examens de génie mécatronique

En 2024, le BCCAG travaillera aux documents suivants :

Nouveaux documents

- » Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles à l'intention des organismes de réglementation
- » Guide sur l'aptitude à l'exercice à l'intention des organismes de réglementation
- » Guide public sur l'utilisation éthique de technologies d'avant-garde
- » Document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines

Documents révisés

- » Conflit d'intérêts – Guide public
- » Code de déontologie – Guide public
- » Guide à l'intention des organismes de réglementation : Principes directeurs pour les enquêtes sur la moralité
- » Assumer la responsabilité du travail de l'ingénieur stagiaire – Guide public
- » Exercice de la profession d'ingénieur au Canada – Guide public
- » Guide public sur l'évaluation de la formation universitaire des titulaires de diplômes non agréés par le BCAPG
- » Programme d'examens de génie du bâtiment

- » Programme d'examens de génie du pétrole
- » Programme d'examens de génie minier
- » Programme d'examens de génie informatique
- » Programme d'examens de génie de l'architecture navale

En plus de ce qui précède, le BCCAG a apporté des améliorations stratégiques continues dans trois domaines principaux, soit l'harmonisation avec les politiques et les directives d'Ingénieurs Canada, les connaissances et les relations en matière de réglementation et la promotion des produits publics du BCCAG.

Objectif fondamental 4 : Programmes nationaux

Ingénieurs Canada propose des programmes nationaux qui offrent aux ingénieur.e.s, aux géoscientifiques et à leurs familles des prestations et des tarifs exclusifs concernant une vaste gamme de régimes d'assurance et d'autres services.



Ingénieurs Canada offre trois types de services :

- » Programmes d'affinité, d'assurances et d'autres avantages pour les ingénieurs et les géoscientifiques et leur famille
- » Couverture d'assurance responsabilité professionnelle pour les ingénieurs et l'exercice
- » Régimes d'assurance responsabilité de l'entreprise et programme national d'assurance collective des employés pour les organismes de réglementation du génie

En 2023, nous avons poursuivi notre effort intensif de modernisation de notre approche afin d'être plus axés sur la clientèle, d'accroître notre visibilité à l'échelle du pays et d'assurer notre viabilité à long terme, et ce, en équilibrant les services de ciblage pour les nouvelles générations, tout en continuant de servir une population élargie et vieillissante. Nous avons également examiné la présence de nos partenaires sur le site Web et nous travaillons à plusieurs améliorations. Voici une brève description et les réalisations annuelles de chaque service que nous offrons :

Programmes d'affinité, d'assurances et d'autres avantages pour les ingénieurs et les géoscientifiques et leur famille

Cette série d'avantages vise les ingénieur.e.s et les géoscientifiques :

Assurance habitation et automobile : Au premier trimestre de 2023, Ingénieurs Canada a conclu un accord avec Professional Engineers of Ontario. Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec TD Assurance pour maintenir une initiative garantissant un plancher pour les frais de plus de 52 000 titulaires de police d'assurance. Cette initiative de rétention a également eu une incidence positive sur plus de 4 800 titulaires de polices.

Assurance vie temporaire et assurance accident : Au cours du premier trimestre de 2023, nous avons lancé une campagne spéciale à l'occasion du 75e anniversaire du régime avec Manuvie, qui offrait aux participant.e.s une réduction de prime exclusive de 75 % sur toute nouvelle couverture d'assurance vie temporaire supplémentaire. Pour souligner cet événement marquant, plusieurs campagnes de renouvellement de la facturation, de marketing numérique et imprimé ainsi que de médias sociaux à l'intention des membres ont été lancées, notamment le message à l'occasion du 75e anniversaire et des renseignements sur la façon dont les membres pouvaient présenter une demande d'assurance. Nous avons également obtenu une prime de fidélité pour les clients inscrits au programme d'assurance vie temporaire parrainé par Ingénieurs Canada.

Rabais sur le transport ferroviaire : Cette année, Ingénieurs Canada s'est associé à VIA Rail pour offrir aux ingénieur.e.s et aux géoscientifiques un rabais sur les tarifs pour eux-mêmes et jusqu'à trois personnes invitées.

Assurance soins médicaux et soins dentaires, qui comprend trois programmes distincts : le programme d'assurance soins médicaux et dentaires, conçu pour les participant.e.s actif.ve.s; le régime Le Professionnel – Assurance pour retraités, conçu pour les personnes retraitées, et le programme national d'assurance collective des employés, conçu pour les activités des organismes de réglementation. En 2023, nous avons entrepris un exercice d'analyse comparative de tous les programmes de soins de santé et de soins dentaires afin d'évaluer la compétitivité et l'expérience clientèle de ces programmes. Les travaux sur le programme national d'assurance collective des employés ont été achevés en 2023, tandis que les efforts d'évaluation et

de modernisation des deux autres programmes devraient être achevés en 2025.

Programme de sécurité financière Le programme offre aux ingénieur.e.s et aux géoscientifiques l'accès à des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), à des régimes d'épargne non enregistrés (RENE), à des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), à des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) et à des fonds de revenu viager (FRV). Cette année, une nouvelle plateforme d'épargne et de retraite collectives, *Ma Canada Vie au travail*, a été lancée avec Canada Vie. Elle permet aux participant.e.s au régime d'établir des cotisations en ligne, de modifier les instructions de placement et d'accéder à des outils et à des ressources pour améliorer leur bien-être financier. En mai, un service de consultation en santé et en gestion de patrimoine a été lancé pour les participant.e.s afin de leur offrir la possibilité d'accéder à des services et à des conseils personnalisés gratuits à toutes les étapes de leur parcours financier. Enfin, nous avons lancé un projet de modernisation du site Web en deux phases pour améliorer l'expérience clientèle, qui devrait être terminé en 2024.

Nous offrons également des régimes d'assurance invalidité, d'assurance maladies graves et d'assurance pour animaux de compagnie. Les ingénieur.e.s et les géoscientifiques membres de la communauté peuvent également bénéficier de réductions sur la location de voitures (avec Avis et Budget) ainsi que sur l'expédition.

Couverture d'assurance responsabilité professionnelle pour les ingénieurs et l'exercice

Nous offrons des programmes d'assurance responsabilité professionnelle primaire et secondaire. En 2023, nous avons mené un exercice de marketing pour notre programme d'assurance responsabilité professionnelle secondaire, qui comprenait une demande de renseignements à 11 assureurs et une demande de proposition plus officielle à cinq assureurs. Les résultats de l'exercice de marketing ont été positifs pour les organismes de réglementation du génie en ce qui concerne la stabilité des prix pour les membres.

Assurance responsabilité de l'entreprise et programme national des employés pour les organismes de réglementation du génie

Ces régimes de responsabilité sont offerts aux organismes de réglementation du génie afin de les protéger contre le risque de poursuites. Nous gérons également un programme national d'avantages sociaux collectifs en leur nom.

En 2023, nous avons mené un exercice de marketing pour nos membres de la direction et nos dirigeant.e.s concernant les erreurs et omissions, la cybersécurité et le programme de lutte contre le crime commercial. Nous avons également terminé un exercice d'analyse comparative et de modernisation du régime pour notre programme national d'avantages sociaux collectifs des employés. Nous avons conclu une entente provisoire avec un nouveau courtier attiré pour tous nos programmes de responsabilité professionnelle de l'entreprise et nous lancerons une demande de propositions (DP) officielle pour les services de courtage dans le cadre de ces programmes en 2024.

Objectif fondamental 5 : Faire valoir les intérêts de la profession auprès du gouvernement fédéral

Au nom des organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, Ingénieurs Canada discute avec le gouvernement fédéral de différentes questions touchant la profession d'ingénieur. Nous intervenons auprès du gouvernement fédéral au moyen de mémoires, d'énoncés de position, d'énoncés de position nationaux et d'autres occasions de nous exprimer; par exemple, nous témoignons devant des comités parlementaires et sénatoriaux, et participons à des consultations gouvernementales.



Énoncés de principe nationaux

Les énoncés de principe nationaux soulignent les priorités de la profession d'ingénieur en matière de politiques publiques dans ses discussions avec le gouvernement. Il s'agit de la position officielle de la profession concernant différentes questions. En 2023, Ingénieurs Canada a rédigé et mis à jour les documents suivants :

- » Nouveaux énoncés de principe nationaux :
 - » Exigences en matière de permis d'exercice pour les postes d'ingénieurs dans la fonction publique fédérale
 - » Le rôle des systèmes de ventilation et de la gestion des bâtiments dans la réduction de la transmission des contaminants par voie aérienne
 - » Réglementation fédérale visant la conception des petits bateaux de pêche
 - » Rôle des ingénieurs pour aider le Canada à atteindre la carboneutralité
 - » Exercice professionnel dans le domaine du génie biomédical
- » Révision des énoncés de principe nationaux suivants :
 - » Les infrastructures
 - » Infrastructures dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées
 - » Immigration et reconnaissance des titres de compétence étrangers : le rôle des organismes de réglementation du génie au Canada
 - » Le rôle des ingénieurs dans la reprise économique à long terme du Canada
 - » Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

En 2024, Ingénieurs Canada rédigera de nouveaux énoncés de principe nationaux sur des sujets tels que les codes nationaux du bâtiment, les milieux de travail accessibles, l'intelligence artificielle et l'exercice professionnel.

Mémoires à l'intention du gouvernement

En 2023, Ingénieurs Canada a soumis les mémoires suivants au gouvernement fédéral :

- » Commentaires d'Ingénieurs Canada au Comité permanent des finances concernant les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2024.
- » Observations d'Ingénieurs Canada sur le projet de Norme internationale d'assurance en matière de durabilité (ISSA) 5000, Exigences générales relatives aux missions d'assurance en matière de durabilité de l'International Auditing and Assurance Standards
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada sur la proposition du Parti conservateur du Canada concernant la proposition de norme professionnelle de test national 'Blue Seal'
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada à la première ministre Danielle Smith concernant le projet de loi 7
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada au Comité permanent des finances concernant les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2024
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada à Ressources naturelles Canada concernant les amendements proposés au projet de loi C-49
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada au Comité permanent de la sécurité publique et nationale concernant le projet de loi C-26
- » Budget de 2023 Un plan canadien : une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère. Faits saillants et analyse
- » Commentaires d'Ingénieurs Canada au Comité permanent des finances concernant les consultations prébudgétaires en vue du budget de 2023

Réunions

Au cours de l'année, Ingénieurs Canada a également tenu régulièrement des réunions avec des élus et des responsables du gouvernement pour discuter de questions qui intéressent les organismes de réglementation du génie. Par exemple, il a rencontré le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada concernant le permis d'exercice des ingénieurs au sein de la fonction publique fédérale et des représentants de Sécurité et sûreté maritimes, Transports Canada, pour discuter de la réglementation fédérale visant la conception des petits bateaux de pêche. En outre, Ingénieurs Canada est membre du Groupe de travail sur les compétences en matière d'adaptation dirigé par Ressources naturelles Canada dans le cadre de la Plateforme canadienne d'adaptation aux changements climatiques.

Ingénieurs Canada a fait partie de la délégation canadienne à la 67^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CCFNU67), avec à sa tête Femme et Égalité des genres Canada et la ministre fédérale des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse. En outre, Ingénieurs Canada et trois autres membres de la délégation canadienne aux réunions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UNCSW) ont été interviewés par la Monnaie royale canadienne lors de la création

de vidéos à l'occasion du lancement de la pièce à l'effigie d'Elsie MacGill. Elsie MacGill a été la première ingénieure canadienne à exercer le métier et une militante passionnée des droits de la personne.

Objectif fondamental 6 : Suivi, recherches et conseils

Ingénieurs Canada mène de façon proactive des recherches réglementaires sur des enjeux nationaux et internationaux à venir afin d'aider les organismes de réglementation à s'adapter à un contexte en constante évolution. Cette année, nous avons publié un article expliquant la façon dont la compassion peut faire partie intégrante de la réglementation des professions.



Objectif fondamental 7 : Mobilité internationale

Au nom des organismes de réglementation, Ingénieurs Canada est membre de l'International Engineering Alliance (IEA) et de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs. Nous sommes également signataires d'accords bilatéraux et multilatéraux de reconnaissance internationale. En 2023, nous avons effectué une analyse comparative entre les cadres de compétences en génie du Canada et le Cadre d'évaluation des qualités des diplômés et des compétences professionnelles de l'IEA, qui nous aidera à mettre au point une feuille de route pour assurer le maintien de nos cadres de compétences substantiellement équivalents à ceux des autres membres de l'IEA. Cette analyse des écarts a été présentée à l'IEA lors de sa réunion annuelle tenue à Taichung, à Taïwan, en juin.



Ingénieurs Canada tient à jour des bases de données et des renseignements pour aider les ingénieur.e.s à exercer au Canada et à l'étranger, comme le Répertoire de la mobilité d'Ingénieurs Canada, qui permet à ceux et celles admissibles qui exercent au Canada d'utiliser le titre d'APEC Engineer et d'IntPE (Canada) dans une recherche de permis d'exercice à l'étranger.

Ingénieurs Canada maintient également la Base de données sur les établissements et les diplômés étrangers (BDEDE) pour aider les organismes de réglementation du génie à évaluer les titres universitaires des personnes formées en génie à l'étranger. La BDEDE fournit des renseignements à jour sur les programmes de génie de pays du monde entier.

Nous fournissons également des renseignements à quiconque arrive au pays sur le processus canadien d'obtention du permis d'exercice par l'entremise du site Web Ingénieurs-ici.ca, et nous répondons à toutes les questions sur le système de réglementation canadien. De plus, des renseignements de base sur le processus d'obtention du permis d'exercice sont fournis en arabe, bengali, chinois (caractères traditionnels), chinois (caractères simplifiés), anglais, farsi, français, hindi, espagnol, tagalog et ourdou.

Objectif fondamental 8 : Promotion et rayonnement

Le travail d'Ingénieurs Canada dans le domaine de la promotion et du rayonnement vise à favoriser la reconnaissance de la valeur de la profession et de son apport à la société, afin de susciter l'intérêt de la prochaine génération de professionnels.

Pour les élèves de la maternelle à la 12e année, Ingénieurs Canada fait la promotion de la profession d'ingénieur auprès de la jeune génération afin de sensibiliser la population à la carrière. Nous mettons la profession en valeur grâce à notre site Web Explore le génie et dans le cadre de trois programmes nationaux : l'expérience Ville du futur pour les élèves de la 6e à la 8e année, le programme d'écusson d'ingénierie et le concours Parlons carrières pour les élèves de l'école secondaire. Grâce à ces programmes, nous aidons directement les jeunes, le corps enseignant, les parents et les ONG œuvrant dans le domaine des STIM à communiquer avec plus de 15 000 élèves de la maternelle à la 12e année chaque année.



Nous avons également mis sur pied le projet d'impact collectif de la maternelle à la 12e année afin de favoriser un leadership partagé et de créer de multiples possibilités de mobilisation entre les groupes pertinents. Cette initiative comporte cinq phases : les phases une et deux ont récemment été achevées (l'évaluation de l'état de préparation et la prise de mesures); et la phase trois est en cours (s'organiser pour maximiser l'impact). Les principaux partenaires de cette initiative sont Engineers of Tomorrow, ONWiE, Parlons sciences, BGC Canada (anciennement Repaires jeunesse du Canada), le conseil scolaire du district de Halton et Spin Master.

Dans le cadre de nos travaux de sensibilisation à la carrière d'ingénieur, nous nous sommes associés à Parlons sciences, à Skills/Compétences Canada et à ChatterHigh par l'entremise de Parlons carrières, une occasion pour les élèves du secondaire d'explorer les carrières, dont celle d'ingénieur, par le truchement d'un concours interactif, organisé deux fois par année et auquel plus de 9 051 élèves de 351 écoles dans 147 districts ont participé. C'est ainsi qu'ont été consultées les pages Web d'Ingénieurs Canada 65 471 fois du 7 novembre 2022 au 31 juillet 2023.

La Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG) est l'un de nos partenaires stratégiques. Nous participons à ses quatre réunions principales : la Conférence canadienne sur le leadership en ingénierie (CCLI), la Conférence sur la diversité en ingénierie (CDI), la Conférence sur le développement durable en ingénierie (CDDI) et la Compétition canadienne d'ingénierie (CCI).

Mois national du génie

Le Canada célèbre le Mois national du génie depuis 30 ans. En 2023, le mois a généré plus de 7,5 millions de réactions sur les médias sociaux, et l'événement de lancement national a attiré plus de 600 participant.e.s de partout au pays. Le Mois national du génie constitue la plus importante célébration du génie au Canada. Il célèbre le cœur et l'âme des ingénieur.e.s, leur passion, leur engagement et leur action pour faire du monde un endroit meilleur. Présenté par Ingénieurs Canada, le Mois national du génie s'articule autour du thème « Il y a une place pour toi en génie », qui célèbre la diversité des idées, des possibilités et des personnes exerçant cette profession et dont la passion et le dévouement canalisent leurs forces pour créer un monde meilleur. Dans certaines provinces, des géoscientifiques se joignent à la célébration dans le cadre du Mois national du génie et des géosciences.

Prix d'Ingénieurs Canada

Les Prix d'Ingénieurs Canada reconnaissent et célèbrent les réalisations d'ingénieur.e.s et d'étudiant.e.s en génie qui font avancer la profession d'ingénieur et qui améliorent la qualité de vie de la population canadienne et du monde entier. Les lauréats et lauréates de 2023 sont :

- » Janusz Koziński, Ph.D., FACG, FIC, FEIC, FRSC, P.Eng. – Médaille d'or
- » Damineh Akhavan, MBA, FIC, P.Eng. – Distinction pour services méritoires, Service professionnel
- » Michael Halliwell, M.Eng., FIC, EP, P.Eng. – Distinction pour services méritoires, Service communautaire
- » Peter Ostafichuk, Ph.D., FIC, P.Eng. – Médaille de distinction pour la formation en génie
- » Mona Shahwan El-Tahan, M.Eng., FIC, P.Eng. – Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie
- » Annemarie Summers – Médaille d'or des étudiant(e)s en génie

En savoir plus sur les lauréats et lauréates de 2023

Bourses d'études d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada offre trois bourses d'études, une pour les étudiant.e.s de premier cycle et deux pour les étudiant.e.s des cycles supérieurs. Les lauréats et lauréates des bourses de 2023 sont :

Bourses d'études Ingénieurs Canada - TD Assurance Meloche Monnex (7 500 \$)

Martina Riessner, P.Eng. Sean Decloux, M.Eng., P.Eng., PMP Wayne Qin, P.Eng.

Bourses d'études Ingénieurs Canada - Financière Manuvie (12 500 \$)

Cameron Flude, P.Eng. BScE Taylor Martin, P.Eng. William Szu-Wei Chen, P. Eng.

Bourse de leadership d'Ingénieurs Canada (4 000 \$)

- »Badr Abbas
- »Reeda Awan
- »Kasey Burgess
- »Sarah Cushnie
- »Maria George
- »Annalise Gignac
- »Mi Kadouri
- »Luke McCarvill

En savoir plus sur les lauréats et lauréates des bourses de 2023

Fellows d'Ingénieurs Canada

En 2023, les ingénieur.e.s suivant.e.s ont reçu le titre de Fellow d'Ingénieurs Canada pour leur contribution remarquable à la profession d'ingénieur par leur action au sein d'Ingénieurs Canada ou des organismes de réglementation du génie provinciaux et territoriaux.

Ingénieurs Canada

- »John Langlois, FIC (Hon)

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (APEGA)

- »Toks Adebayo, FIC, P.Geo.
- »Anu Anuradha Ghosh, FIC, P.Eng.
- »John Diiwu, FIC, P.Eng.
- »Scott Friel, FIC, P.Eng.
- »Sid Gautam, FIC, P.Eng.
- »Tatiana Goulko, FIC, P.Eng.
- »Michael Halliwell, FIC, P.Eng.
- »David Y.F. Ho, FIC, P.Eng.
- »Douglas Ivey, FIC, P.Eng.
- »Michael Lewchuk, FIC, P.Eng.
- »William MacMillan, FIC, P.Eng.
- »Greg Meyers, FIC, P.Eng.
- »Nyssa Moore, FIC, P.Eng.
- »Michael Oli, FIC, P.Eng.
- »Matthew Oliver, FIC, P.Eng.
- »Phil Rajotte, FIC, P.Eng.

- »Mahendra Samaroo, FIC, P.Eng. P.Geol.
- »Tracey Stock, FIC, P.Eng.
- »Kenneth B. Takeda, FIC, P.Eng.
- »Kevin Willis, FIC, P.Eng.
- »David Woodall, FIC, P.Eng.

Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan (APEGS)

- »Rajeev Chadha, FIC, P.Eng.
- »John W. Desjarlais, FIC, P.Eng.
- »Andrea J. Fisher, FIC, P.Eng.
- »Jeremy E. Gabel, FIC, P.Eng.
- »Grant T. Gingara, FIC, P.Eng.
- »Troddie S. Irlandez, FIC, P.Eng.
- »Mehrnoosh Janbakhsh, FIC, P.Eng.
- »Brett A. LaRoche, FIC, P.Eng.
- »Venkatesh Meda, FIC, P.Eng.
- »Jafar Soltan Mohammadzadeh, FIC, P.Eng.
- »Ian G. Sloman, FIC, P.Eng.

Engineers and Geoscientists British Columbia

- »Edward Cheung, FIC, P.Eng.
- »Joseph Dupuis, FIC, P.Eng.
- »Hamid Ghanbari, FIC, P.Eng.
- »Marcel Gingras, FIC, P.Eng.
- »Charles John Jochems, FIC, P.Eng.
- »Kwok-Wah (Toby) Lau, FIC, P.Eng.
- »Arash Masbough, FIC, P.Eng.
- »Peter Ostafichuk, FIC, P.Eng.
- »Carol Park, FIC, P.Eng.
- »Maciej Sobczyk, FIC, P.Eng.
- »Todd Morgan Joseph Stewart, FIC, P.Eng.

Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick

- »George Filliter, FIC, (hon.), LLB, K.C.
- »Michael Gorman, FIC, P.Eng.
- »Carol MacQuarrie, FIC, P.Eng.

Engineers Geoscientists Manitoba

- »William Boyce, FIC, (Hon)
- »Ariel Brawerman, FIC, P.Eng.
- »Jesse Crowder, FIC, P.Eng.
- »Nishant Dhruve, FIC, (Hon), ingénieur stagiaire
- »Derek Dreger, FIC, P.Eng.
- »Kaitlin Fritz, FIC, P.Eng.
- »Ninel Gonzalez, FIC, P.Eng.
- »Christopher Hewitt, FIC, P.Eng.
- »Indra Kalinovich, FIC, P.Eng.

- »Nusraat Masood, FIC, (Hon), ingénieure stagiaire
- »Joan McKinley, FIC, (Hon)
- »Ian Smallwood, FIC, P.Eng.
- »Timothy Starodub, FIC, P.Eng.
- »Gordon Whiffen, FIC, P.Eng.

Engineers Nova Scotia

- »Dr. John Newhook, FIC, P.Eng.
- »Roxanne Tate, FIC, P.Eng.
- »Philip Zinck, FIC, P.Eng.

Engineers PEI

- »Nancy Chiasson, FIC, P.Eng.
- »Adam Clark, FIC, P.Eng.
- »Jody MacLeod, FIC, P.Eng.
- »Colin McQuillan, P.Eng.

Engineers Yukon

- »Christopher Dixon, FEC, P. Eng.

Northwest Territories and Nunavut Association of Professional Engineers and Geoscientists (NAPEG)

- »Karen D. Costello, FIC, (hon.), FGC, P.Geo.

Professional Engineers and Geoscientists of Newfoundland and Labrador (PEGNL)

- »Mona Shahwan El-Tahan, FIC, P.Eng.

Professional Engineers Ontario (PEO)

- »Mazen Abu Omar, FIC, P.Eng.
- »Ross Anderson, FIC, P.Eng.
- »Nanjappan Ardhanarisamy, FIC, P.Eng.
- »Axar Bhavsar, FIC, P.Eng.
- »Jeff Bueckert, FIC, P.Eng.
- »Naser Choudhury, FIC, P.Eng.
- »Dan Demers, FIC, P.Eng.
- »Liang Guo, FIC, P.Eng.
- »Catherine Hancharek, FIC, P.Eng.
- »Edna Hon, FIC, P.Eng.
- »Vyjayanthi Keshavamurthy, FIC, P.Eng.
- »Nazli Khan, FIC, P.Eng.
- »Paula Klink, FIC, P.Eng.
- »Janusz Koziński, FIC, P.Eng.
- »Joseph Lostracco, FIC, P.Eng.
- »Mehri Mansouri-Jajani, FIC, P.Eng.
- »Yolibeth Mejias de Pernia, FIC, P.Eng.
- »Florin Merauta, FIC, P.Eng.
- »Matthew Minnick, FIC, P.Eng.
- »Harald Mueller-Scholten, FIC, P.Eng.
- »Pankaj Panchal, FIC, P.Eng.

- »Manraj Pannu, FIC, P.Eng.
- »Jagjit Saini, FIC, P.Eng.
- »Suzanne Santyr, FIC, P.Eng.
- »Manoj Shukla, FIC, P.Eng.
- »Simon Sukstorf, FIC, P.Eng.
- »Radwan Tamr, FIC, P.Eng.
- »Stephanie Thomson, FIC, P.Eng.
- »Johnathan Velasco, FIC, P.Eng.
- »ODay Wade'e, FIC, P.Eng.
- »Greg Wowchuk, FIC, P.Eng.

Objectif fondamental 9 : Équité, diversité et inclusion

Ingénieurs Canada poursuit ses travaux visant à augmenter la représentation des femmes et des Autochtones au sein de la profession d'ingénieur. Nous collaborons avec les organismes de réglementation du génie, les ingénieurs, les employeurs, les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants en génie pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans la profession.

Avec les organismes de réglementation, Ingénieurs Canada offre également la formation Les 4 saisons de la réconciliation aux ingénieurs et au personnel d'Ingénieurs Canada, à l'appui des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Nous représentons le Canada en participant, à titre de membre votant, au Conseil consultatif autochtone canadien (CCAC) auprès de l'American Indian Science and Engineering Society (AISES). En outre, nous avons accueilli le Réseau pour la décolonisation et l'autochtonisation de la formation en génie (RDAFG). Nous avons également lancé un nouveau projet de recherche intitulé « La vérité avant la réconciliation ».

Grâce à notre travail avec EngiQueers Canada, Black Engineers of Canada et la Coalition canadienne des femmes dans les domaines des sciences, du génie, des métiers et des technologies, nous avons fait progresser la recherche nationale, nous sommes associés à des événements et avons soutenu la croissance et la portée de ces organismes en renforçant le soutien communautaire et organisationnel pour les groupes marginalisés en génie.

En 2024, nous mettrons en œuvre notre stratégie de recherche ainsi que les recommandations du Comité consultatif autochtone et nous continuerons de renforcer la capacité de la collectivité pour veiller à ce que les voix en quête d'équité soient entendues et défendues auprès de la profession d'ingénieur. Nous signerons également un protocole d'entente avec EngiQueers Canada.

#NIHM2023



Objectif fondamental 10 : Protection des marques officielles

Ingénieurs Canada est le propriétaire d'une marque officielle pour chacun des titres suivants :

- »ENGINEER
- »ENGINEERING
- »CONSULTING ENGINEER
- »PROFESSIONAL ENGINEER
- »P.ENG.
- »GÉNIE
- »INGÉNIERIE
- »INGÉNIEUR CONSEIL
- »INGÉNIEUR

»ING.

Au cours de l'exercice 2022-2023, nos dossiers comprenaient 23 nouveaux cas d'opposition, 9 règlements, 7 cas abandonnés et 12 radiations. À l'heure actuelle, nous gérons environ 39 procédures en cours.

En 2023, Ingénieurs Canada a consenti à 38 demandes d'enregistrement fédéral, permettant l'utilisation de marques officielles appartenant à Ingénieurs Canada, sous sa dénomination sociale.



États financiers

Télécharger le résumé des états financiers 2023.